



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/AC.7/12
12 novembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe pluridisciplinaire spécial d'experts
de la sécurité dans les tunnels
(Sixième session, 21 et 22 janvier 2003)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME SESSION*

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 21 janvier 2003, à 10 heures

Mardi 21 janvier 2003

- | | |
|--|---------------|
| 1. Adoption de l'ordre du jour | TRANS/AC.7/12 |
| 2. Résultats de la soixante-cinquième session
du Comité des transports intérieurs | ECE/TRANS/139 |

* Les représentants sont priés de compléter la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22 917 0039), soit par courrier électronique (Caroline.jeunet@unece.org). Il n'est pas nécessaire d'apporter une photo. Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir plan), afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73242).

- | | |
|--|---|
| 3. Suite donnée par des organes subsidiaires du CTI | TRANS/WP.1/2002/39
TRANS/SC.1/AC.5/2003/1 |
| 4. Travaux en cours dans d'autres instances | TRANS/AC.7/2003/1 |
| 5. Examen de la nécessité d'amender ou non les recommandations du Groupe d'experts | TRANS/AC.7/9 et Add.1
TRANS/AC.7/2002/1
TRANS/AC.7/9/Corr.1
(Français seulement) |
| 6. Questions diverses | |

Mercredi 22 janvier 2003

Visite technique au tunnel du Gothard.

* * *

NOTES EXPLICATIVES

1. Adoption de l'ordre du jour

Document: TRANS/AC.7/12.

Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

2. Résultats de la soixante-quatrième session du Comité des transports intérieurs

Document: ECE/TRANS/139.

Le Groupe d'experts sera informé des décisions de la soixante-quatrième session du Comité des transports intérieurs (Genève, 18-21 février 2002) concernant la sécurité dans les tunnels et en particulier de l'adoption de la résolution n° 249 sur la sécurité dans les tunnels (voir ECE/TRANS/139, annexe 1).

3. Suite donnée par des organes subsidiaires du CTI

Documents: TRANS/WP.1/2002/39; TRANS/SC.1/AC.5/2003/1.

Le Groupe d'experts sera informé de la suite donnée à ses recommandations par des organes subsidiaires du Comité des transports intérieurs, notamment le Groupe de travail de la sécurité de la circulation (WP.1), le Groupe de travail des transports routiers (SC.1), le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et le Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (WP.15).

Il sera également rendu compte du progrès des travaux sur la sécurité dans les tunnels ferroviaires.

4. Travaux en cours dans d'autres instances

Les représentants d'autres instances traitant de la sécurité dans les tunnels routiers sont priés de communiquer des renseignements sur leurs activités, et en particulier sur celles des différents Groupes de travail spécialisés de l'AIPCR.

Le représentant de la Commission européenne rendra compte des progrès réalisés dans la publication d'une directive de l'UE et donnera des renseignements concernant la campagne de sensibilisation de l'UE sur la sécurité dans les tunnels (des exemplaires d'une brochure publiée par la Commission seront mis à disposition). Le Groupe d'experts sera saisi d'un document sur le rôle de la Commission dans l'amélioration de la sécurité dans les tunnels routiers (TRANS/AC.7/2003/1).

5. Examen de la nécessité d'amender ou non les recommandations du Groupe d'experts

*Documents: TRANS/AC.7/9 et Add.1; TRANS/AC.7/9/Corr.1 (Français seulement);
TRANS/AC.7/2002/1.*

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être décider si, à la lumière du rapport final sur l'incendie dans le tunnel du Gothard et d'autres éléments, il est nécessaire de modifier les recommandations du Groupe ou de les compléter.

6. Questions diverses

Au titre de ce point, le Groupe d'experts pourra étudier d'autres questions pertinentes et déterminer la date de sa prochaine session, qui pourrait se tenir en 2004.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
Conference Registration Form

Return to secretariat by fax (+ 41-22 917 0039) ou by E-mail (Caroline.jeunet@unece.org)

Title of the Conference

Date : 21-22 January 2003

Ad hoc Multidisciplinary Group of Experts on Safety in Tunnels

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.
Mrs.
Ms.

Family Name

Other Names

Participation Category

Head of Delegation Member <input type="checkbox"/>	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>

Participating

From

Until

Document Language Preference

English

French

Russian

Official Occupation (in own country)

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone No.

Fax No.

E-mail Address

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse: Yes No

Family Name of Spouse

Other Names of Spouse

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

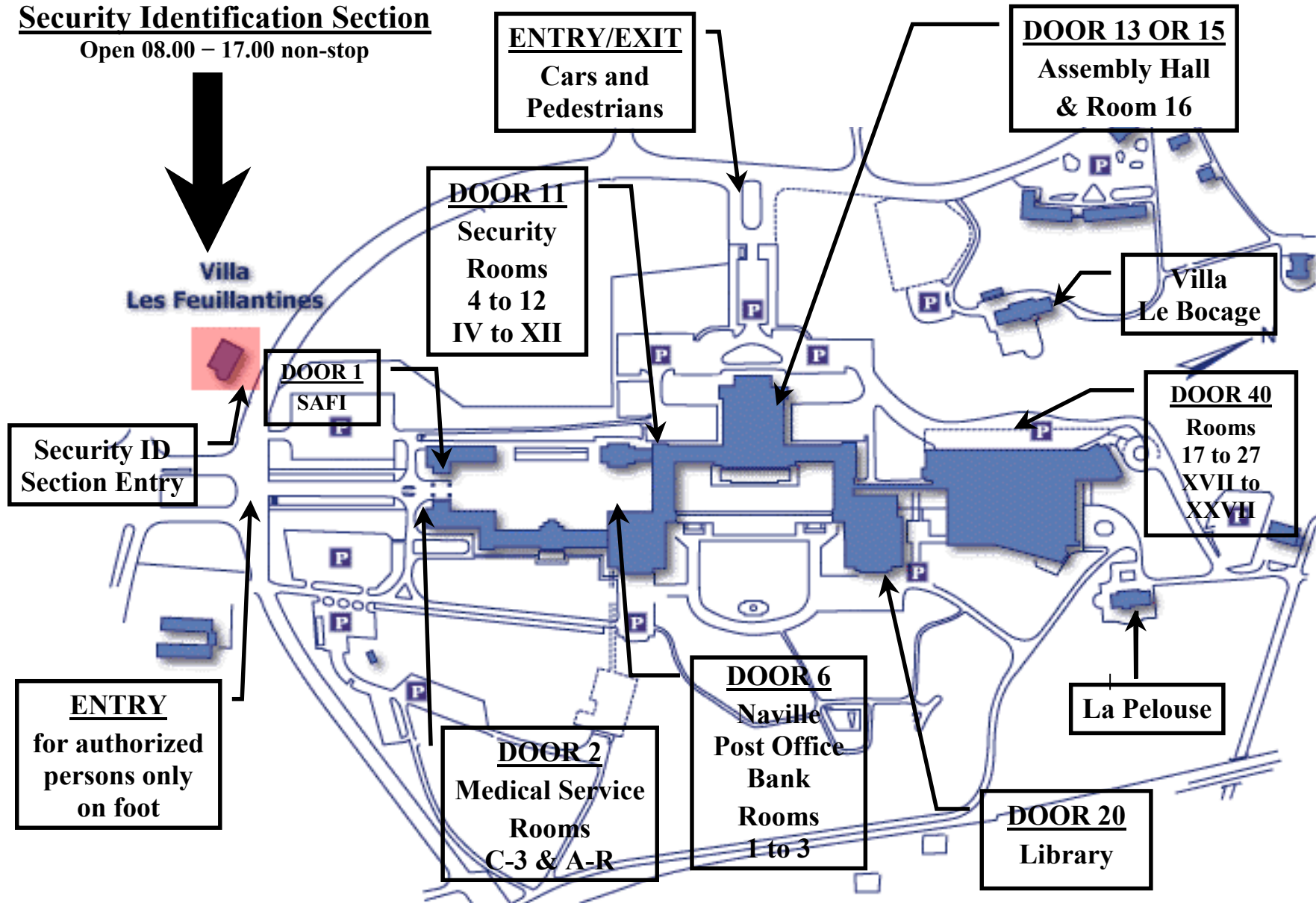
Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop



**Security ID
Section Entry**

**ENTRY
for authorized
persons only
on foot**

**ENTRY/EXIT
Cars and
Pedestrians**

**DOOR 13 OR 15
Assembly Hall
& Room 16**

**DOOR 11
Security
Rooms
4 to 12
IV to XII**

**DOOR 1
SAFI**

**Villa
Le Bocage**

**DOOR 40
Rooms
17 to 27
XVII to
XXVII**

**DOOR 6
Naville
Post Office
Bank
Rooms
1 to 3**

La Pelouse

**DOOR 2
Medical Service
Rooms
C-3 & A-R**

**DOOR 20
Library**